

TERRAINS DES SI

D'autres associations espèrent être entendues

*Le Tourbillon
15 sept
1996*

Action studio salue le succès d'Artamis mais espère ne pas être pénalisée pour avoir toujours respecté la légalité.

Le dénouement de l'occupation des anciens terrains des Services industriels dans le quartier de la Jonction ne fait pas que des heureux. C'est ainsi, en des termes mitigés, qu'Ivan Grivel, responsable de l'association Action studio, évoquait hier, au cours d'une conférence de presse, le récent succès du collectif Artamis dont les vœux ont récemment été comblés par le Conseil d'Etat. «Grâce à nous, j'insiste là-dessus», a souligné M. Grivel dont l'association représenterait actuellement près de 200 jeunes artistes en manque d'ateliers. C'est que le Gouvernement, avant d'accorder l'ensemble du site à Artamis, aurait encore envisagé, quelques jours auparavant, un partage des lieux.

Lundi dernier, Action studio, associée pour l'occasion à la Fédération pour l'expression associative, se serait ainsi vu offrir par le Département cantonal des travaux publics l'usage de deux bâtiments également convoités par Artamis. Cette offre aurait aussi été accompagnée d'une garantie de l'usage de ces locaux, au détriment des concurrents directs.

AMERTUME

«Dans ces conditions, nous avons préféré nous retirer», a précisé M. Grivel. Artamis défend les mêmes idées que nous, il serait absurde d'entamer une guerre». Reste que s'il souhaite «plein succès» à Artamis pour la réalisation de son projet de «village» à la Jonction, M. Grivel nourrit en même temps le sentiment d'avoir été floué. C'est qu'Action studio, à la recherche de locaux pour remplacer ceux que l'association devait libérer dans l'ancienne usine Bell de Carouge, s'était intéressée au site de la Jonction en automne 1995 déjà. «Nous avions pris contact avec la Ville de Genève et les SI», a précisé M. Grivel. Après la démonstration de force et d'habileté médiatique d'Artamis, ce dernier s'interroge: «La légalité est-elle encore efficace?» L'interrogation, précise-t-il pourtant, est moins destinée à lancer une polémique qu'à rappeler que de nombreuses associations sont actuellement à la recherche de locaux.

Un état de fait que le Conseil d'Etat semble toutefois avoir déjà enregistré, puisqu'il annonçait, mercredi, son intention de procéder à un inventaire des bâtiments industriels actuellement désaffectés à Genève. ALH